



Association d'usagers et  
de propriétaires de hangars  
de l'aéroport de Caen

## REUNION DU BUREAU DU 19 DECEMBRE 2025 à 17 heures

Sont conviés : Nos membres destinataires de la **LRAR** de **SEACC** datée du 11 décembre.

L'objet de la réunion est la mise en commun des réflexions sur le contenu de la LRAR.

Les participants considèrent que toute ambiguïté dans les documents proposés à la signature ne serait pas convenable. Un engagement n'est possible que sur des éléments clairs, précis et considérés comme acceptables.

Les documents reçus ne remplissent pas ces conditions puisque, du point de vue de tous, on y relève des contradictions, des imprécisions et des éléments pour le moins discutables. Certains de ces derniers étant carrément inacceptables, comme l'éventuel glissement d'une Convention d'AOT à une AOT simple ou encore l'éventualité de la mise en place d'un prélèvement SEPA à la seule initiative du Gestionnaire.

En conséquence de ces constats, partagés à l'unanimité des présents, il est convenu d'adresser, dans les délais demandés par SEACC, une réponse en LRAR pour demander que ces différents points soient éclaircis. Lorsque le texte de ce courrier sera rédigé nous le diffuserons à nos membres.

Le Bureau profite de cette réunion pour proposer d'offrir à Stéphane Corbel sa cotisation individuelle et d'accueillir sa société comme Personne Morale dans les conditions définies par nos Statuts.

Cette proposition recueille l'adhésion unanime des présents. Nous présenterons donc cette offre à Stéphane.

La réunion est close à 18 heures 30.

Le Secrétaire P CHARDON